



Articles

# Combien de déchets produit-on en Belgique ?

**Environ 500 kilos. Voilà combien de déchets on produit par personne et par an en Belgique. Cette quantité ne diminue pas, même si on recycle plus. Détails.**

518 kilos, c'est aux dernières nouvelles la quantité de déchets ménagers produite par an et par personne en Wallonie.<sup>[1]</sup> Si les chiffres varient d'une région ou d'une source à l'autre, on tourne toujours aux alentours de 500 kilos par an et par personne en Belgique.<sup>[2]</sup>

## Qu'est-ce qu'un déchet ménager ?

À première vue, on se dit qu'il est facile de définir ce qu'est un déchet ménager. C'est ce qu'on jette.<sup>[3]</sup>

Or se rend assez vite compte quand on s'intéresse aux statistiques que l'interprétation varie d'une statistique à l'autre.

Les déchets ménagers contiennent toujours :

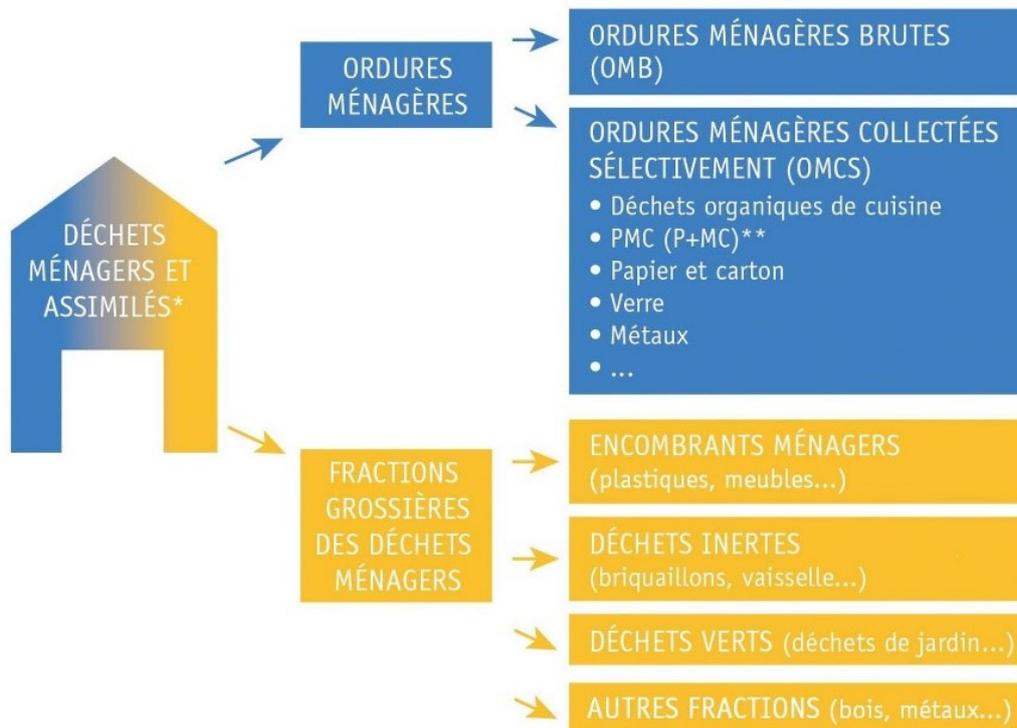
- Les **déchets non triés collectés en porte à porte** (sac payant ou conteneur à puce en Wallonie ou en Flandre, sac blanc à Bruxelles). C'est ce qu'on appelle les **ordures ménagères brutes** (ou OMB). Ils sont incinérés avec récupération d'énergie.<sup>[4]</sup>
- Les **déchets triés collectés en porte à porte** (selon régions : PMC, papier-carton, verre, organiques). C'est ce qu'on appelle les **ordures ménagères collectées sélectivement**. Ils sont recyclés.
- Les **déchets repris dans les recyparcs**. Ces déchets sont recyclés, enfouis ou incinérés en fonction de leur nature et des filières qui existent.
- Les **déchets soumis à obligation de reprise** (appareils électriques et électroniques, pneus, piles, etc.) collectés en-dehors des recyparcs. Ces déchets sont recyclés.

En Wallonie, cela représente +/- 430 kilos de déchets par an et par personne.<sup>[5]</sup>

On y ajoute parfois :

- Les **déchets** dits **assimilés** (aux déchets ménagers). Ce sont les déchets collectés en même temps que ceux des ménages mais non produits par ceux-ci. Par exemple quand le camion qui vient prendre les sacs des ménages prend aussi ceux des écoles ou des petites entreprises.<sup>[6]</sup> On les estime à +/- 100 kilos par an et par personne.<sup>[7]</sup>

Soit un total de 518 kilos en 2018.<sup>[8]</sup> Contre 530 kilos en 2013.



Les déchets ménagers et assimilés en Wallonie (total : 518 kilos par personne et par an).

Source : [L'État de l'environnement wallon](#).

Parfois, les statistiques intègrent les déchets assimilés mais retirent les déchets de construction et les boues des stations d'épuration (on parle alors de déchets municipaux, ce qui est généralement le point de comparaison des statistiques internationales)<sup>[9]</sup> Parfois, les poubelles publiques sont ajoutées au total, parfois pas.

Si on ajoute à ça la diversité des moyens de collecte des déchets (collectes en porte à porte, reprises par des magasins, collectes privées, recyparcs...), on comprend qu'il est souvent difficile de s'y retrouver et surtout de comparer les chiffres entre eux.<sup>[10]</sup>

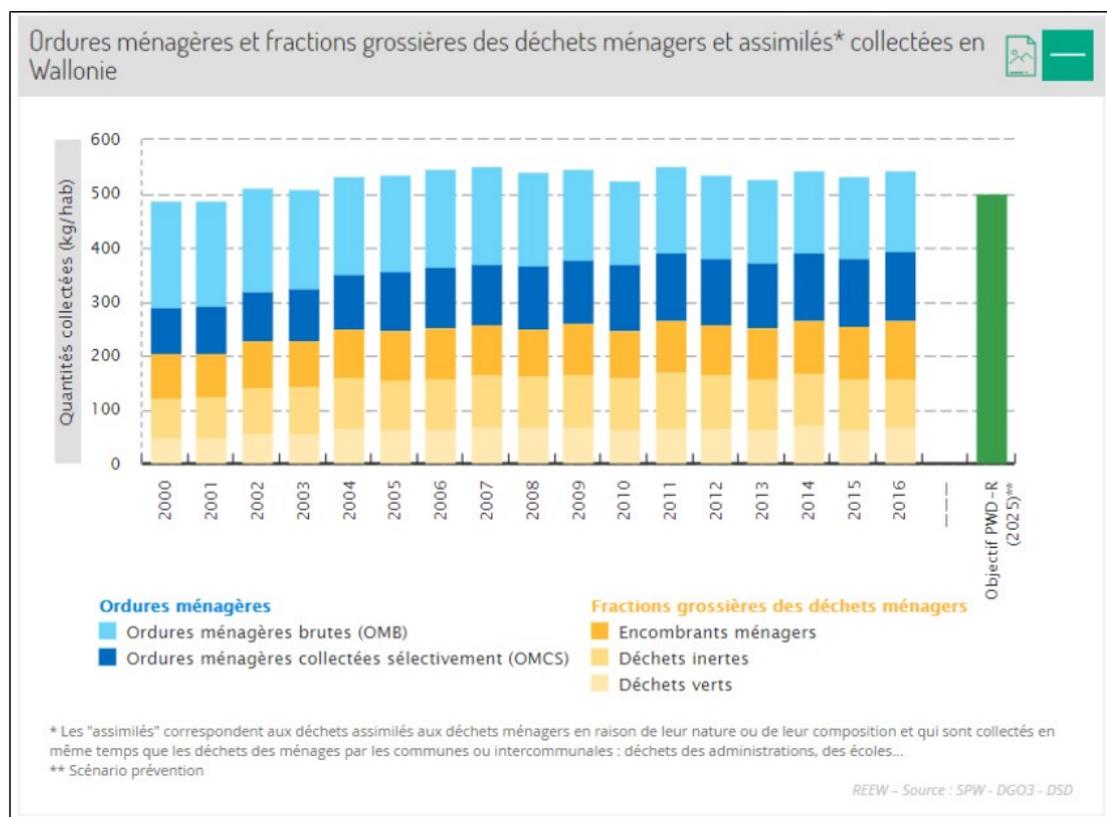
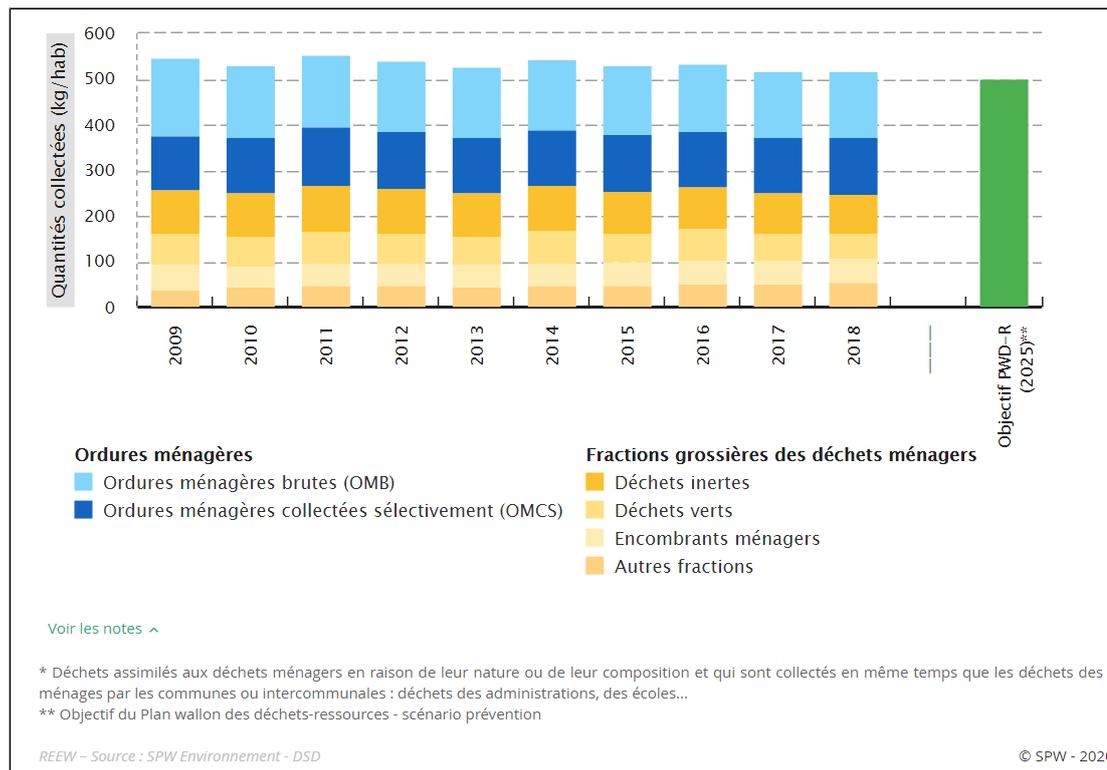
Enfin, il n'est pas rare que l'on communique sur un chiffre en particulier, par exemple celui des déchets non triés.<sup>[11]</sup> C'est logique : c'est cette fraction qu'on essaie le plus souvent de réduire, celle dont on doit se débarrasser en l'incinérant.

## Produit-on moins de déchets qu'avant ?

Laissons de côté les chiffres absolus, difficiles à apprécier au kilo près. L'évolution de notre production de déchets en dit plus sur notre façon de les gérer.

En résumé, **on produit** grosso-modo **la même quantité de déchets depuis plus de 20 ans**. Par contre, **on les recycle plus**.

## L'évolution en Wallonie



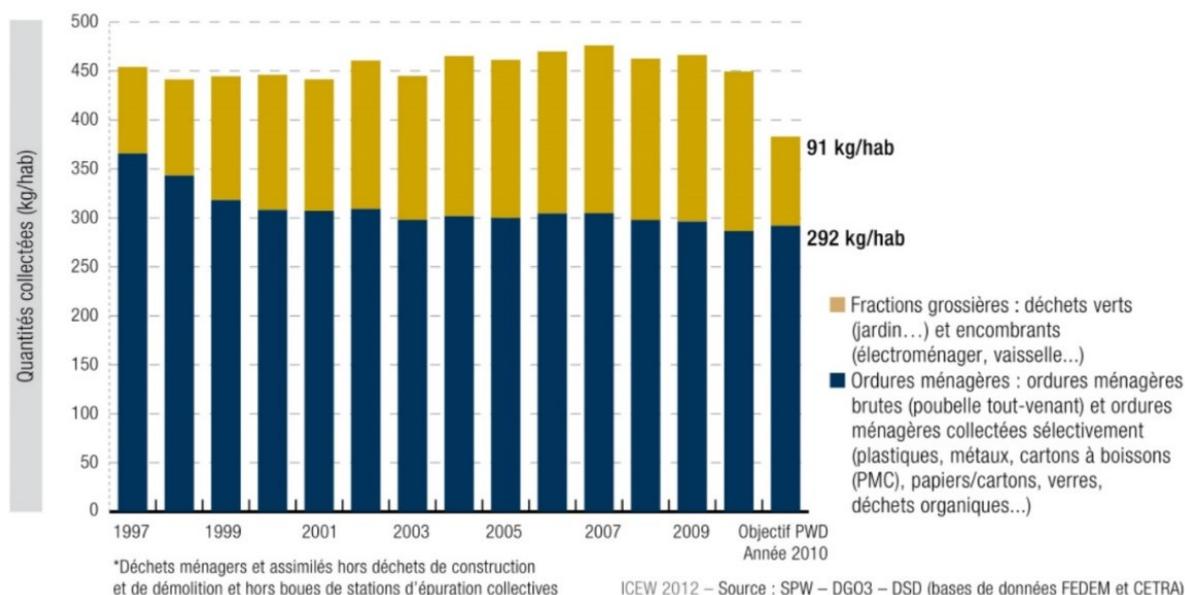
On voit que **le total évolue peu**. On ne peut pas parler d'une franche diminution.

Par contre, on constate que **les fractions collectées sélectivement augmentent alors que les résiduelles (OMB) diminuent**.

Détail intéressant : l'actuel plan déchets prévoit d'arriver à 500 kilos en 2025. Par contre, **les ordures ménagères brutes (le sac payant / conteneur à puce) a baissé de 169 à 145 kilos entre 2009 et 2018**. Si on repart en 1995, on était même à 288 kilos de déchets non triés.<sup>[12]</sup> Pour rappel, il n'y avait pas, à l'époque, toutes les filières de recyclage que l'on connaît actuellement.

Si on remonte encore un peu plus en arrière (dans les années 90') on constate la même chose :

Fig. 7-1 Déchets municipaux\* générés et collectés en Wallonie



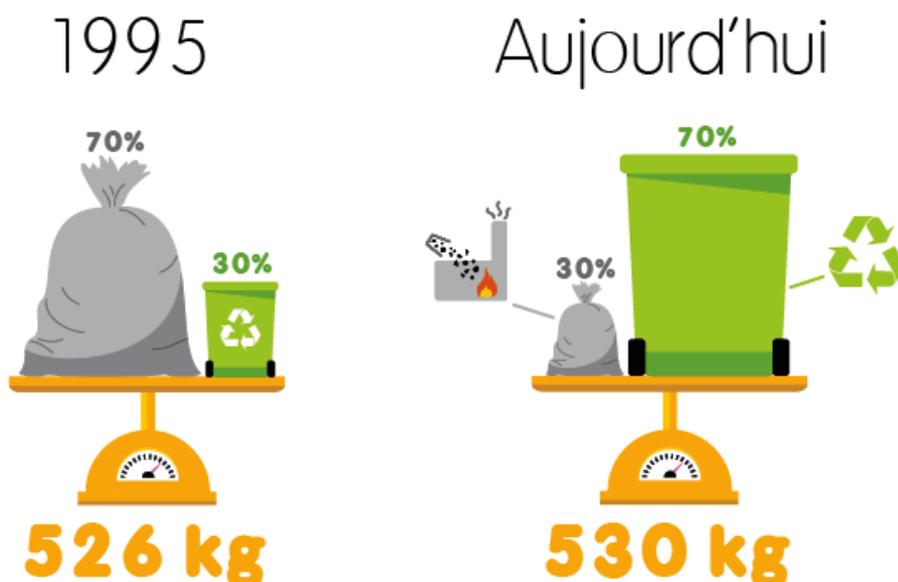
Attention : ce dernier graphique donne des chiffres totaux inférieurs aux autres et ne sépare pas non trié / trié. S'il comptabilise les déchets assimilés, il ne reprend pas les déchets de construction, démolition et des boues de stations d'épuration.<sup>[13]</sup> Il n'empêche que l'on constate que cette stagnation dans la production de déchets n'est pas neuve.

La dernière colonne, plus basse que les autres, est fictive : c'était l'objectif à atteindre en 2010 selon le plan de l'époque.

Autrement dit : **on trie plus, mais on produit toujours autant de déchets.**

La part des déchets triés a d'ailleurs significativement augmenté sur les 20 dernières années.

## Quantité de déchets par personne et par an (Belgique)



- Infographie : [écoconso](#) [CC-BY-NC-ND], sur base d'illustrations de photoroyalty / Freepik -

Évolution de la quantité de déchets ménagers par an et par personne en Wallonie entre 1995 et 2017. <sup>[14]</sup>

Mais **trié ne veut pas dire recyclé**. Parmi les 70% de déchets triés actuellement, 57% sont effectivement recyclés, le reste (13%) est incinéré ou enfoui. En effet, tout ce qui est trié n'est pas nécessairement recyclé : certains encombrants apportés au recyparc, les sacs mal triés...

## L'évolution à Bruxelles

Si les chiffres sont différents, l'évolution est assez similaire.



Évolution des tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés par Bruxelles-Propreté (toutes collectes confondues) entre 1991 et 2017. <sup>[15]</sup>

En tenant compte de l'évolution de la population, on constate malgré tout une **diminution** entre 1991 et 2017.

Par contre, la quantité de déchets résiduels (non triés) ménagers et assimilés est plus importante qu'en Wallonie. Les déchets résiduels représentaient +/- 260 kilos par personne à Bruxelles<sup>[16]</sup> en 2018 contre 145 en Wallonie en 2018 également.<sup>[17]</sup> Le seul sac blanc pèse 171 kilos (sans les déchets assimilés).<sup>[16]</sup>

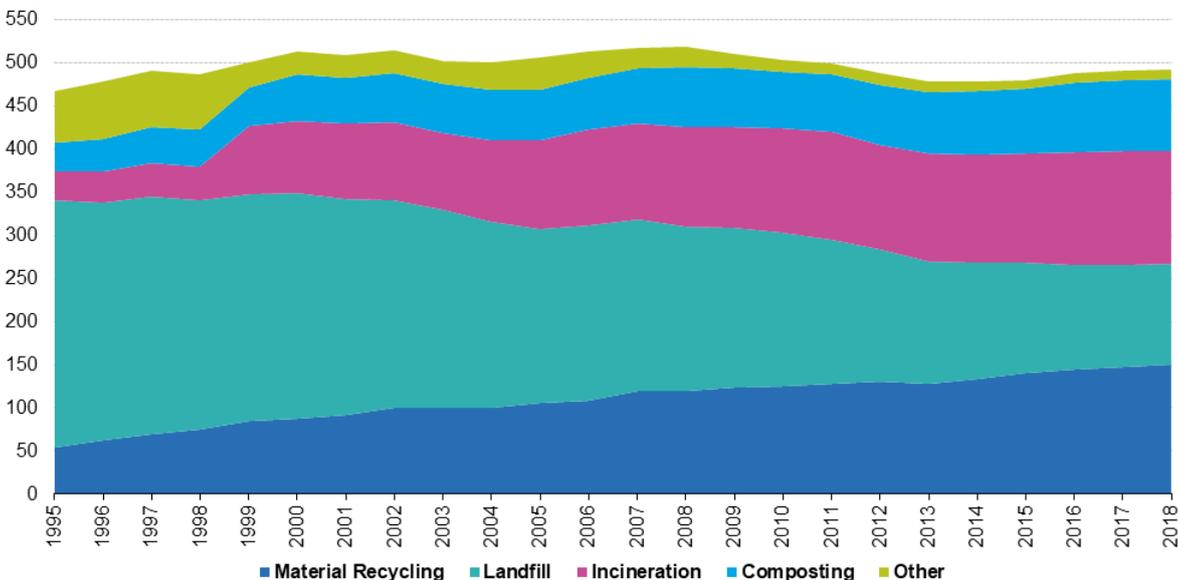
## Et en Europe ?

**La Belgique est dans la moyenne européenne** en matière de production de déchets.

On voit en effet que la production moyenne de déchets ménagers<sup>[18]</sup> est aussi de l'ordre de 500 kilos par personne et par an, avec de grandes différences : la Roumanie en produisait 261 kilos par personne et par an en 2016 contre 777 kilos au Danemark.<sup>[19]</sup>

### Municipal waste treatment, EU-27, 1995-2017

(kg per capita)



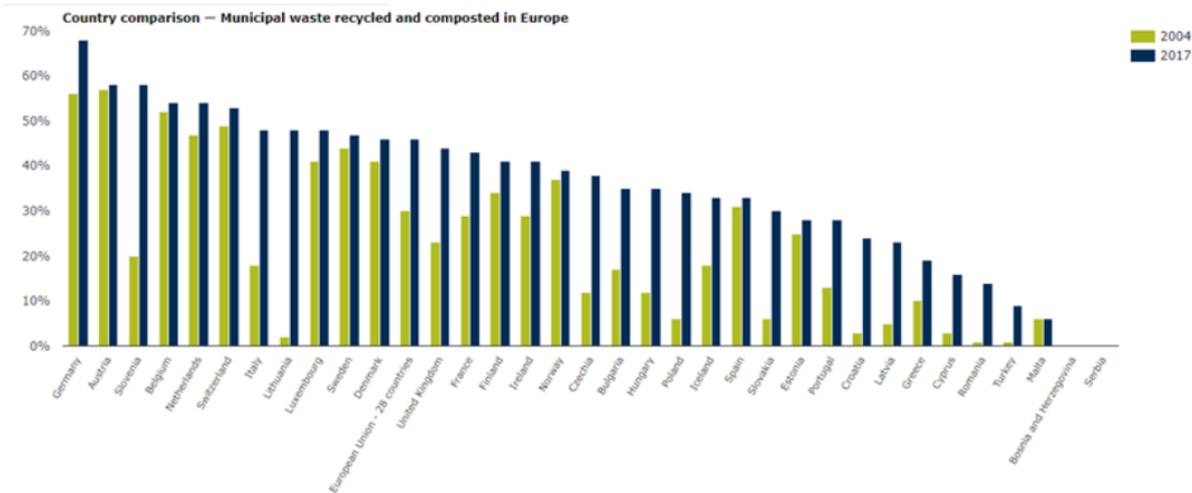
Note: estimated by Eurostat.

Source: Eurostat (online data code: env\_wasmun)

eurostat 

*Production de déchets municipaux en Europe. Source : [Eurostat](#).*

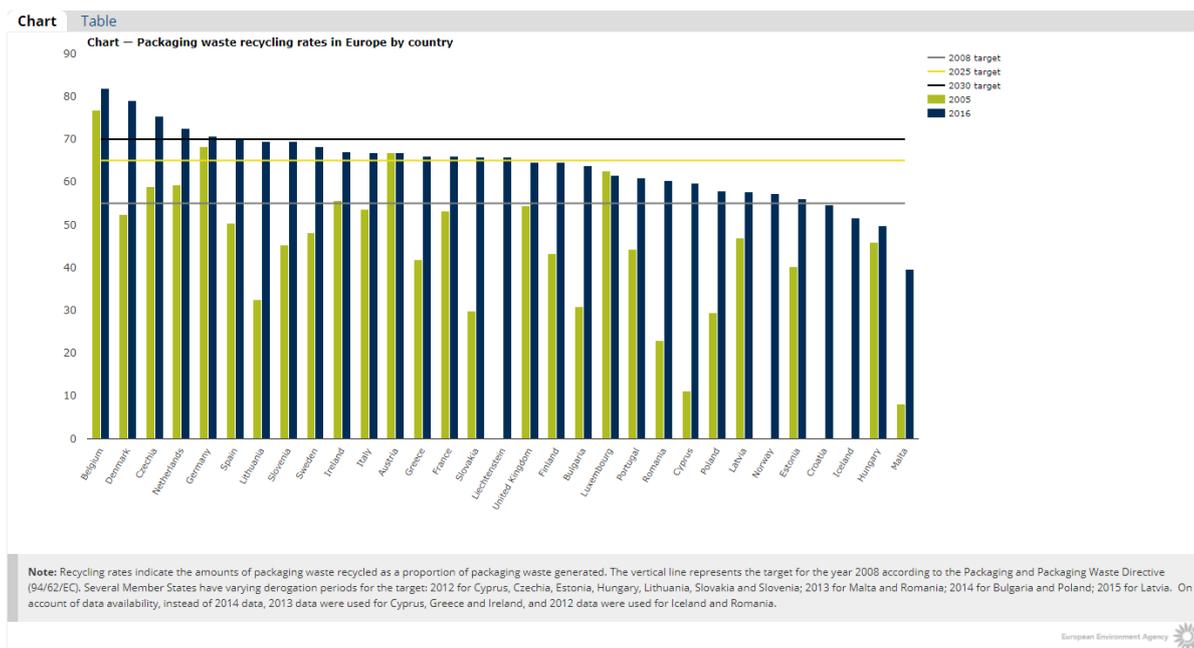
On a coutume de dire que le Belge est un bon trieur. Et c'est vrai, même si on s'est fait griller la 3<sup>e</sup> place par la Slovénie entre 2004 et 2017.



Déchets municipaux compostés et recyclés en Europe (en %). Source : [Eurostat](#).

C'est encore plus vrai **pour le recyclage des emballages, où la Belgique est première en Europe.**

Fig. 3: Packaging waste recycling rates in Europe by country



Data sources: Packaging waste by waste operations and waste flow provided by [Statistical Office of the European Union \(Eurostat\)](#)

## Un bel effort sur le recyclage, mais il est plus que temps de pousser la prévention

La directive « déchets » européenne précise une hiérarchie de gestion des déchets, du plus au moins prioritaire :

1. **Prévention** (on évite de faire un déchet)
2. Préparation en vue du **réemploi**
3. **Recyclage** (matière)

4. Autre **valorisation**, notamment valorisation énergétique
5. **Élimination** (enfouissement en décharge)

Dans les faits, le recyclage s'est très fort développé, la prévention, moins. C'est pourtant elle qui permet de produire moins de déchets.

En 2020, le sac blanc des ménages bruxellois qui ont participé au « challenge zéro déchet » est passé de 63 à 43 kilos par personne et par an. Alors que la moyenne est à 171 kilos pour Bruxelles. <sup>[16]</sup> Les plus mordus arrivent à ne produire qu'un bocal de déchets par an (déchets résiduels, hors recyclage).

C'est dire si on a encore de la marge de manœuvre !

> Voir [Les 7 astuces zéro déchets pour alléger sa poubelle au quotidien](#)

---

[1] En 2018 selon [l'État de l'environnement wallon](#).

[2] En Wallonie les déchets ménagers représentent 13% des déchets générés, 21% à Bruxelles. Le reste sont des déchets industriels (produits par les secteurs de la construction, des industries manufacturières, les garages etc.)

[3] L'Europe a une définition très officielle du déchet : « toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire ». C'est bien entendu une définition très large. La directive « déchets » précise également que « La gestion des déchets ne doit pas mettre en danger la santé humaine, ni nuire à l'environnement (...) ». [Directive 2008/98/CE](#) relative aux déchets.

[4] Dans la très grande majorité des cas en Belgique.

[5] Selon le [Plan Wallon déchets-ressources](#) (en p18).

[6] S'ils sont collectés par des entreprises privées, cela devient... des déchets industriels.

[7] 358 kt de déchets en Wallonie en 2013 selon le [Plan Wallon déchets-ressources](#) (en p18).

[8] En 2018 selon [l'État de l'environnement wallon](#).

[9] Par exemple dans le tableau de bord de l'environnement wallon en 2012. C'est quand même +/- 90 kilos par an et par personne.

[10] Anne Franklin de l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse s'y était risquée, en 2014. Pour celles et ceux que ça intéresse, son article « [Les Bruxellois, champions de Belgique des déchets ?](#) »

est éclairant sur la complexité de la chose.

[11] Par exemple dans cet article : « A Rixensart, les habitants produisent moins de déchets depuis qu'ils ont des poubelles à puce » ([RTBF, 2020](#)). C'est vrai pour les résiduels, comme précisé dans l'article, mais ça ne dit pas si le total global (résiduels + recyclés) a diminué.

[12] [Plan wallon des déchets « horizon 2010 »](#). Plan qui prévoyait une production de déchets de 383 kilos par personne et par an, hors déchets de construction et boues d'épuration.

[13] C'est la définition des déchets municipaux ([OCDE](#))

[14] Source des chiffres pour 1995 : [Plan Wallon Horizon 2010](#) (somme des ordures ménagères brutes, des assimilés et des fractions grossières (inertes, déchets verts...)).

[15] Source : Bruxelles-Propreté et IBSA, repris [du Rapport sur l'état de l'environnement 2015-2018](#) édité en avril 2020) , depuis [Bruxelles Environnement](#).

[16] 317000 tonnes incinérées [selon Bruxelles-énergie en 2019](#) soit +/- 260 kilos pp (population à Bruxelles en 2018 : [Statbel](#)), ce qui est cohérent avec les chiffres de l'Institut bruxellois de statistique (article : « [Les Bruxellois, champions de Belgique des déchets](#) ?). Le « sac blanc » seul est moins important : de l'ordre de 171 kilos ([Interview de la porte-parole de Bruxelles Environnement, novembre 2020](#)).

[17] [Tableau de bord de l'environnement wallon](#).

[18] Municipaux. Soit les déchets ménagers et assimilés sans les déchets de construction et les boues des stations d'épuration.

[19] [Gestion des déchets dans l'UE : faits et chiffres](#).

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | [info@ecoconso.be](mailto:info@ecoconso.be) | [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be)

**Source URL:** <https://www.ecoconso.be/content/combien-de-dechets-produit-en-belgique>